



NETFLIX ET LE CINEMA FRANÇAIS SIGNENT UN PREMIER ACCORD HISTORIQUE

Paris, le 22 février 2022

Les organisations du cinéma français – représentées par le BLIC, le BLOC et L'ARP – et NETFLIX sont heureux d'annoncer la signature, aujourd'hui, du premier accord entre le cinéma et un service de vidéo à la demande par abonnement (SMAD). Il s'inscrit dans la continuité de la mise en place récente d'obligations de financement de la création cinématographique française et européenne pour ces opérateurs. Il s'agit d'une nouvelle avancée dans la modernisation de l'écosystème du cinéma français.

A travers cet accord, d'une durée de trois ans, NETFLIX s'engage à articuler sa contribution de 4% de son chiffre d'affaires annuel net réalisé en France, à travers :

- Un minimum garanti de 30 millions d'euros par an dans la création cinématographique d'expression originale française ;
- Une clause de diversité fléchant au moins 17% du montant des préfinancements dans le financement d'œuvres d'expression originale française dont le budget est inférieur ou égal à 4 millions d'euros ;
- Une clause de volume prévoyant un minimum de dix films préfinancés chaque année.

Cela devrait représenter, pour l'année 2022, un investissement total d'environ 40 millions d'euros dans la création cinématographique française et européenne.

En devenant un partenaire privilégié du cinéma français, NETFLIX vient confirmer sa place dans la nouvelle chronologie des médias qui lui confère une première fenêtre de diffusion à 15 mois après la sortie des films en salles, pour une durée de 7 mois exclusifs.

NETFLIX et les organisations du cinéma français se félicitent des discussions fructueuses qui ont été menées ces derniers mois et qui bénéficieront à la création cinématographique, dans toute sa diversité.

Contacts presse

Pour le **BLIC (Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques)**

Hélène Herschel – FNEF – helene.herschel@fnef.fr / 07 76 97 38 22

Pour le **BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma)**

Rosalie Brun – SRF – rbrun@la-srf.fr / 06 80 53 45 84

Marion Golléty – SPI – mgollety@lespi.org / 06 20 10 40 56

Pour **L'ARP (Société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs)**

Claire Vorger – clairevorger@gmail.com / 06 20 10 40 56

Pour **NETFLIX**

Joïakim Tuil – jtuil@netflix.com / 06 68 02 95 41